



Ecole d'Hydrothérapie Esthétique
 11 rue Cuvier
 44100 NANTES
 Tel : 02.40.08 08 00
 Siret : 303 520 084 00052

BON DE COMMANDE

Lieu : _____ **Date :** _____ **Nom :** _____
Tel : _____ **Société :** _____ **Adresse :** _____
 _____ **Code :** _____ **Ville :** _____
Remplir lisiblement

QUANTITE	DESCRIPTION	DATE	MONTANT
<i>Prix nets (organisme exonéré de TVA)</i>			
TOTAL A PAYER			

MATIERE ENSEIGNEE	Diplôme du professeur
Techniques esthétiques	BTS Esthétique -Cosmétique
Méthodologie en rapport avec le programme joint	Expérience professionnelle en rapport avec la formation dispensée

Paielements échelonnés
 Le principe du règlement de la formation devotre nom) est conventionnellement établi comme suit.
 Règlement par **CHEQUE BANCAIRE**

Inscription réservation : **75 €** Date

Solde 15 jours avant le début du stage :
 La stagiaire devra être en possession de la liste des fournitures exigées pour l'accomplissement de son stage. (voir annexe)

Formateur
 Le formateur est choisi en fonction de sa qualification et de son expérience professionnelle. Il améliore lui-même ses compétences en participant régulièrement à des stages de haut niveau. Sa compétence sur le lieu de formation ne pourra jamais être contestée. La liste des formateurs et leurs qualifications est affichée en nos locaux.

Evaluation
 Un QCM (Questionnaire a Choix Multiples) est rempli en début et fin de stage pour apprécier les connaissances de chaque participant.
 Une feuille de présence est signée chaque jour de formation par le stagiaire.
 Une attestation est remise à chaque participant à l'issue de la formation.

Participation
 Les stagiaires s'engagent à se comporter correctement pendant les cours.
 En cas de comportement indélicat, l'école HYDRA-TECH se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement le stagiaire en faute sans qu'il ne soit pratiqué de remboursement.
 L'usage des appareils d'enregistrement sur tous supports est interdit.

Annulation
 Toute annulation, sur l'initiative d'un stagiaire doit être notifiée par courrier. L'absence aux cours ne constitue pas une annulation. En cas d'annulation, plus de 15 jours avant le stage 50 € seront retenus pour frais d'annulation. Moins de 15 jours avant le stage, vos arrhes seront conservées

Accueil
 Les cours ont lieu de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h45.
 Repas libre en dehors du centre.
 Le stagiaire
 Signature

A réception de ce **Bon de Commande**, dûment et lisiblement complété, une **Convention de Formation** sera émise par HYDRA-TECH. Lorsque vous recevrez cette convention et que vous l'aurez retournée accompagnée de votre règlement, votre inscription sera définitive.